



DÉPARTEMENT d'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

VILLE DE
MAINTENON

Les conseils municipaux

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles de publicité et de conservation des actes communaux pris par les collectivités sont simplifiées et harmonisées (ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021). Les comptes-rendus des conseils municipaux et le recueil des actes administratifs sont supprimés. La publication des délibérations et des procès-verbaux sont rendus obligatoires sur le site internet de la commune.

La commune mettra également à disposition une liste des délibérations pour chaque séance du conseil municipal (tableau ci-dessous). Les procès-verbaux seront mis en ligne après leurs approbations.

➤ Conseil municipal du jeudi 24 octobre 2024 à 19h30

Numéro de la Délibération	Date de la séance du conseil municipal	Objet de la délibération	Décision
24.10.2024/095	24.10.2024	Chartres aménagement : rapport du mandataire au sein de la SPL	22 voix POUR et 1 ABSTENTION
24.10.2024/096	24.10.2024	Les Halles : bail emphytéotique entre la fondation Mansart et la commune	22 VOIX POUR
24.10.2024/097	24.10.2024	France Travail : mise à disposition de locaux 1 rue du Pont Rouge	Unanimité
24.10.2024/098	24.10.2024	Acceptation par la ville de Maintenon d'un leg de Madame MOMBON Alice	Unanimité
24.10.2024/099	24.10.2024	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre de l'exercice 2025	Unanimité

24.10.2024/100	24.10.2024	Subventions aux associations – dispositif nouvel habitant	Unanimité
24.10.2024/101	24.10.2024	ESMP Badminton – subvention exceptionnelle	Unanimité
24.10.2024/102	24.10.2024	Pertes sur créances irrecouvrables	Unanimité
24.10.2024/103	24.10.2024	Admission en non-valeur des créances irrecouvrables	Unanimité
24.10.2024/104	24.10.2024	Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe au 1er novembre 2024 – 6,75h/20ème	Unanimité
24.10.2024/105	24.10.2024	Création d'un emploi permanent	Unanimité

Affichée et publiée le 29 octobre 2024